

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 453-CA-7002

concernant l'émission d'une attestation d'études – programme court de deuxième cycle

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-troisième réunion tenue le lundi 5 décembre 2022 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la Grande salle, local CS-072, et en visioconférence.

ATTENDU la *Politique concernant le cadre institutionnel des programmes courts* adoptée par la résolution 173-CA-2614;

ATTENDU la liste comportant le nom de la personne ayant complété les exigences du programme court et l'attestation du registraire à cet effet;

ATTENDU la recommandation favorable à l'émission de l'attestation d'études formulée par la résolution 399-CE-3251 de la commission des études du 10 novembre 2022;

Sur proposition de madame Samantha Villeneuve, appuyée par monsieur Kamel Adi,

IL EST RÉSOLU :

D'ÉMETTRE l'attestation d'études à la personne qui a satisfait aux exigences du programme court de deuxième cycle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Denis Langlois
Secrétaire général adjoint

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 453-CA-7003

concernant la nomination d'un membre au comité de protection des animaux de l'UQO

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-troisième réunion tenue le lundi 5 décembre 2022 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la Grande salle, local CS-072, et en visioconférence.

ATTENDU la *Politique de respect et de bons soins aux animaux* adoptée par le conseil d'administration le 16 juin 2014 (résolution 376-CA-5721);

ATTENDU la composition du comité de protection des animaux (CPA), telle que stipulée à la Politique;

ATTENDU les démarches entreprises par le Décanat de la recherche et de la création;

ATTENDU les recommandations du vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation;

Sur proposition de madame Samantha Villeneuve, appuyée par monsieur Kamel Adi,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur Charlie Martin à titre de membre de la collectivité pour un mandat de deux (2) ans débutant le 6 décembre 2022 et se terminant le 5 décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Denis Langlois
Secrétaire général adjoint

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 453-CA-7004

concernant la nomination d'un membre au comité institutionnel de développement durable de l'UQO

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-troisième réunion tenue le lundi 5 décembre 2022 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la Grande salle, local CS-072, et en visioconférence.

ATTENDU l'adoption de la *Politique de développement durable* le 17 juin 2019 (résolution 418-CA-6397) qui découle du projet stratégique 2016-2020 *Vers un campus vert*;

ATTENDU la désignation du Syndicat des professeures et professeurs de l'UQO;

Sur proposition de madame Samantha Villeneuve, appuyée par monsieur Kamel Adi,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur Charles-Antoine Bachand à titre de membre substitut des professeures et professeurs pour un mandat de deux (2) ans débutant le 6 décembre 2022 et se terminant le 5 décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Denis Langlois
Secrétaire général adjoint

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 453-CA-7005

concernant la nomination de membres au comité d'éthique de la recherche de l'UQO

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-troisième réunion tenue le lundi 5 décembre 2022 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la Grande salle, local CS-072, et en visioconférence.

ATTENDU que l'article 6 de la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* prévoit que les membres du comité d'éthique de la recherche (CER) sont nommés par le conseil d'administration pour un mandat de trois (3) ans renouvelable, sauf la personne étudiante qui est nommée pour un (1) an;

ATTENDU la recommandation de l'Association générale des étudiantes et des étudiants de l'UQO de nommer deux (2) étudiantes membres du CER;

Sur proposition de madame Samantha Villeneuve, appuyée par monsieur Kamel Adi,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER les personnes suivantes à titre de personnes inscrites à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat pour un mandat d'un (1) an débutant le 6 décembre 2022 et se terminant le 5 décembre 2023 :

- Madame Audrey Bujold;
- Madame Marie-Claude Desjardins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Denis Langlois
Secrétaire général adjoint

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 453-CA-7006

concernant la nomination de membres au comité permanent visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel de l'UQO

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-troisième réunion tenue le lundi 5 décembre 2022 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la Grande salle, local CS-072, et en visioconférence.

ATTENDU la *Politique visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel* adoptée par le conseil d'administration le 3 décembre 2018 (résolution 415-CA-6314) et mise à jour (résolutions 418-CA-6399 et 451-CA-6983);

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le Secrétariat général auprès de la communauté universitaire;

ATTENDU la candidature reçue au Secrétariat général et présentée en séance;

ATTENDU la désignation du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQO;

ATTENDU les recommandations de la secrétaire générale;

Sur proposition de madame Samantha Villeneuve, appuyée par monsieur Kamel Adi,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER la personne employée Rebecca Plesz pour un mandat de deux (2) ans débutant le 6 décembre 2022 et se terminant le 5 décembre 2024;

DE NOMMER la personne chargée de cours Catherine Béland pour un mandat de deux (2) ans débutant le 1^{er} janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Denis Langlois
Secrétaire général adjoint

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 453-CA-7007

concernant la nomination d'un membre au comité de santé, sécurité et prévention l'UQO

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-troisième réunion tenue le lundi 5 décembre 2022 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la Grande salle, local CS-072, et en visioconférence.

ATTENDU la résolution 239-CA-3409 approuvant la *Politique de santé, sécurité et prévention*;

ATTENDU l'article 8.3 de la *Politique de santé, sécurité et prévention*;

ATTENDU la recommandation de l'Association du personnel administratif de l'UQO;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

Sur proposition de madame Samantha Villeneuve, appuyée par monsieur Kamel Adi,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur Benoit Brassard à titre de représentant de l'Association du personnel administratif pour un mandat de deux (2) ans débutant le 6 décembre 2022 et se terminant le 30 avril 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Denis Langlois
Secrétaire général adjoint

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 453-CA-7008

concernant la nomination de la représentante de l'UQO au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-troisième réunion tenue le lundi 5 décembre 2022 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la Grande salle, local CS-072, et en visioconférence.

ATTENDU l'octroi d'un bail emphytéotique (résolution 101-CA-1627) afin de permettre la construction du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits;

ATTENDU la résolution 89-0009-AG du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits réservant un siège d'administrateur à l'UQO au sein de la composition de leur conseil d'administration;

ATTENDU la résolution 427-CA-6583 nommant madame Geneviève Lapointe, agente de recherche au Décanat des études, comme représentante pour un premier mandat de deux (2) ans à compter du 1^{er} septembre 2020;

ATTENDU que madame Geneviève Lapointe ne souhaite pas solliciter un deuxième mandat;

ATTENDU la pertinence de maintenir la représentation de l'Université au sein de ce conseil d'administration;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources de désigner à ce titre madame Annick Garneau, agente de soutien administratif à la comptabilité;

Sur proposition de madame Samantha Villeneuve, appuyée par monsieur Kamel Adi,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame Annick Garneau, agente de soutien administratif à la comptabilité, représentante de l'Université du Québec en Outaouais au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits pour un premier mandat de deux (2) ans débutant le 5 décembre 2022 et se terminant le 4 décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Denis Langlois
Secrétaire général adjoint

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 453-CA-7009

concernant l'engagement financier de l'UQO dans le cadre du projet de Campus unifié

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-troisième réunion tenue le lundi 5 décembre 2022 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la Grande salle, local CS-072, et en visioconférence.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et l'article 6 du *Règlement général* : « Exercice des pouvoirs »;

ATTENDU la priorité accordée par l'Université du Québec en Outaouais à son projet de Campus unifié évalué à 218 M\$;

ATTENDU le financement prévu accordé au projet par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) de 203.8 M\$;

ATTENDU qu'une somme approximative de 3 M\$ provenant de l'enveloppe de maintien des actifs du MES pourrait être utilisée pour le réaménagement et la rénovation des bâtiments existants;

ATTENDU la disponibilité d'un montant réservé à même les fonds propres de 2.3 M\$;

ATTENDU l'engagement de la Fondation de l'UQO à mener une campagne de financement afin de contribuer au financement du projet à la hauteur minimale de 5 M\$;

ATTENDU la volonté de l'UQO de dégager des marges de manœuvre d'ici la fin du projet à même son budget de fonctionnement annuellement;

ATTENDU la recommandation de la rectrice et du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Jacqueline LaCasse, appuyée par madame Louise Renaud Labrie,

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'envoi d'une lettre d'engagement de l'Université du Québec en Outaouais pour une contribution financière de 11.2 M\$ dans le cadre du projet de Campus unifié sous réserve de la confirmation du MES d'un financement de 203.8 M\$;

DE MANDATER la rectrice, madame Murielle Laberge et le vice-recteur à l'administration et aux ressources, monsieur Alain Godmaire, à finaliser et à signer la lettre au nom de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Denis Langlois
Secrétaire général adjoint

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 453-CA-7010

concernant l'approbation du budget révisé du fonds de fonctionnement de l'UQO pour l'exercice financier 2022-2023

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-troisième réunion tenue le lundi 5 décembre 2022 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la Grande salle, local CS-072, et en visioconférence.

ATTENDU l'article 56.5 a) *du Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la résolution 448-CA-6894 du conseil d'administration, en date du 26 avril 2022, à l'effet d'adopter le budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais, lequel budget couvre la période du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023;

ATTENDU le processus de préparation budgétaire;

ATTENDU la présentation et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation de la rectrice à titre de présidente du comité du budget;

ATTENDU l'avis favorable transmis à la rectrice par le comité exécutif lors de la séance du 28 novembre 2022, tel qu'il appert à la résolution 463-CX-2197, concernant le budget révisé 2022-2023;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Samantha Villeneuve, appuyée par madame Sylvie Charette,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le budget révisé du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2022-2023 prévoyant des produits de 108 561,3 M\$, des charges de 104 623,7 M\$ et des virements interfonds de 3 934,2 M\$;

DE MODIFIER en conséquence la résolution 448-CA-6894 du conseil d'administration;

DE MANDATER la directrice du Service des finances et le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le formulaire des *Prévisions budgétaires révisées 2022-2023*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Denis Langlois
Secrétaire général adjoint

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 453-CA-7011

concernant l'approbation du budget révisé du fonds d'investissement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2022 2023

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-troisième réunion tenue le lundi 5 décembre 2022 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la Grande salle, local CS-072, et en visioconférence.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et l'article 2 du *Règlement général 4* : « Pouvoirs des instances statutaires »;

ATTENDU l'article 56 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU le processus de révision budgétaire;

ATTENDU la présentation et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Raphaëlle Asselin, appuyée par madame Jacqueline LaCasse,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le budget révisé du fonds d'investissement pour l'exercice financier 2022-2023 ci-dessous :

• Enveloppe de réaménagement	644 000 \$
• Enveloppe de rénovation	<u>2 563 000 \$</u>
	3 207 000 \$
• Renouvellement du parc mobilier	133 000 \$
• Projets en ressources informationnelles	300 000 \$
• Sécurité de l'information	<u>72 200 \$</u>
	<u>3 712 200 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Denis Langlois
Secrétaire général adjoint

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 453-CA-7012

concernant l'approbation de la liste des projets financés par le fonds d'investissement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2022-2023

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-troisième réunion tenue le lundi 5 décembre 2022 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la Grande salle, local CS-072, et en visioconférence.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et l'article 2 du *Règlement général 4* : « Pouvoirs des instances statutaires »;

ATTENDU l'article 56 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU le processus de révision budgétaire;

ATTENDU la présentation et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie Charette, appuyée par madame Raphaëlle Asselin,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la liste révisée des projets planifiés en immobilisations financés par le fonds d'investissement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2022-2023, et ce, tel que réparti dans les enveloppes suivantes :

• Enveloppe de réaménagement	614 512 \$
• Enveloppe de rénovation	3 460 405 \$
• Prise en charge du déficit du maintien des actifs	<u>419 819 \$</u>
	4 494 736 \$
• Renouvellement du parc mobilier	369 646 \$
• Projets en ressources informationnelles	525 990 \$
• Sécurité de l'information	<u>44 596 \$</u>
	<u>5 434 968 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Denis Langlois
Secrétaire général adjoint

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 453-CA-7013

concernant les orientations budgétaires 2023-2024

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-troisième réunion tenue le lundi 5 décembre 2022 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la Grande salle, local CS-072, et en visioconférence.

ATTENDU le processus budgétaire 2023-2024;

ATTENDU la recommandation de la rectrice;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Louise Renaud Labrie, appuyée par madame Julie Martineau,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER les orientations budgétaires suivantes pour la préparation du budget du fonds de fonctionnement pour l'exercice financier 2023-2024, soit :

1. Soutenir les travaux de mise en œuvre de la planification stratégique 2022-2026 de l'UQO;
2. Soutenir la santé mentale de notre communauté en valorisant un campus favorable à une santé mentale florissante, et en assurant un soutien psychologique à celle-ci;
3. Mettre en place et promouvoir des outils pour renforcer la sécurité informationnelle;
4. Développer la formation continue dans des secteurs de pointe et selon des approches flexibles et innovantes;
5. Poursuivre et soutenir le projet de consolidation immobilière du campus de Gatineau;
6. Poursuivre et soutenir le projet d'agrandissement du Campus de Saint-Jérôme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Denis Langlois
Secrétaire général adjoint

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 453-CA-7014

concernant le projet d'ouverture des admissions à la maîtrise en génie électrique (profil mémoire) (M. Sc. A.)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-troisième réunion tenue le lundi 5 décembre 2022 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la Grande salle, local CS-072, et en visioconférence.

ATTENDU le projet de création du programme de maîtrise en génie électrique (profil mémoire) (M. Sc. A.);

ATTENDU la résolution 370-CE-2964 de la commission des études du 4 juin 2020 approuvant le projet de création de la maîtrise en génie électrique (profil mémoire);

ATTENDU l'avis de la commission d'évaluation des projets de programme (CEP) concernant le projet de programme;

ATTENDU la réaction de l'UQO à l'avis de la CEP;

ATTENDU la résolution 390-CE-2472 de la commission des études du 20 janvier 2022 approuvant les modifications apportées au programme à la suite des conditions et suggestions émises par la CEP dans son avis;

ATTENDU l'analyse financière du programme de maîtrise en génie électrique (profil mémoire);

ATTENDU que les admissions à la maîtrise en génie électrique (profil mémoire) se feront sous réserve de la réception de la lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur autorisant le financement de l'effectif étudiant;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Raphaëlle Asselin, appuyée par madame Samantha Villeneuve,

IL EST RÉSOLU :

D'OUVRIER les admissions à la maîtrise en génie électrique (profil mémoire) (M. Sc. A.) au campus de Gatineau, aux trimestres d'automne et d'hiver selon un régime d'admission à temps complet et à temps partiel, et ce, à compter du trimestre d'automne 2023, sous réserve de la réception de la lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur, madame Pascale Déry, autorisant le financement de l'effectif étudiant du programme;

DE RATTACHER la maîtrise en génie électrique (profil mémoire) à l'unité de gestion des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Denis Langlois
Secrétaire général adjoint

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 453-CA-7015

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département de droit

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-troisième réunion tenue le lundi 5 décembre 2022 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la Grande salle, local CS-072, et en visioconférence.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur·e régulier·e;

ATTENDU le rapport du comité de sélection en date du 23 novembre 2022;

ATTENDU la résolution 002-DD-0004 de la deuxième réunion de l'assemblée départementale de droit tenue le 24 novembre 2022 recommandant l'embauche de madame Adeline Audrerie;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Adeline Audrerie;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU le formulaire d'autorisation de diffusion du curriculum vitae;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Louise Renaud Labrie, appuyée par madame Raphaëlle Asselin,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Adeline Audrerie à titre de professeure régulière au Département de Droit, au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1^{er} janvier 2023 et se terminant le 30 avril 2025, et ce, sous réserve des exigences relatives à l'obtention d'un permis de travail d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, avant la date d'entrée en fonction;

DE RENDRE l'octroi de la permanence à madame Adeline Audrerie à titre de professeure régulière au Département de Droit conditionnel à l'obtention du doctorat;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite pour procéder à l'embauche de madame Adeline Audrerie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Denis Langlois
Secrétaire général adjoint

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 453-CA-7016

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département de droit

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-troisième réunion tenue le lundi 5 décembre 2022 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la Grande salle, local CS-072, et en visioconférence.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur·e régulier·e;

ATTENDU le rapport du comité de sélection en date du 23 novembre 2022;

ATTENDU la résolution 002-DD-0004 de la deuxième réunion de l'assemblée départementale de droit tenue le 24 novembre 2022 recommandant l'embauche de madame Clémence Bensa;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Clémence Bensa;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU le formulaire d'autorisation de diffusion du curriculum vitae;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Kamel Adi, appuyée par madame Sylvie Charette,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Clémence Bensa à titre de professeure régulière au Département de droit, au site de travail Gatineau, pour un premier contrat débutant le 1^{er} janvier 2023 et se terminant le 30 avril 2025;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite pour procéder à l'embauche de madame Clémence Bensa.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Denis Langlois
Secrétaire général adjoint

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 453-CA-7017

concernant le projet de répartition des postes de professeur·e par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2023-2024

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-troisième réunion tenue le lundi 5 décembre 2022 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la Grande salle, local CS-072, et en visioconférence.

ATTENDU l'article 8 de la Convention collective des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais concernant la répartition des postes de professeur·e;

ATTENDU la *Politique générale de répartition des postes de professeur·e* en vigueur;

ATTENDU que le nombre de postes découlant de l'application de la clause 8.07 de la Convention collective est de 246 pour l'année 2023-2024;

ATTENDU le document « Répartition des postes de professeur 2023-2024 – Principes directeurs » préparé par le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite et discuté avec les directeurs et directrices de département aux fins de l'exercice de répartition des postes de professeur·e pour l'année 2023-2024;

ATTENDU que le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite et les directeurs et directrices de département ont convenu de discuter du projet préliminaire de répartition des postes de professeur·e pour 2023-2024 sur la base de ces principes directeurs;

ATTENDU l'expression des besoins des départements en matière de ressources professorales pour l'année 2023-2024;

ATTENDU les calculs menant au projet de répartition théorique des postes de professeur·e par département et par site de travail pour l'année 2023-2024;

ATTENDU les discussions entre le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite et les directeurs et directrices de département relativement au projet préliminaire de répartition des postes de professeur·e par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2023-2024;

ATTENDU la recommandation de la commission des études du 21 novembre 2022 (résolution 400-CE-2449) concernant le projet de répartition des postes de professeur·e par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2023-2024;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Jacqueline LaCasse, appuyée par madame Sylvie Charette,

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 453-CA-7017

concernant le projet de répartition des postes de professeur·e par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2023-2024

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-troisième réunion tenue le lundi 5 décembre 2022 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la Grande salle, local CS-072, et en visioconférence.

IL EST RÉSOLU :

DE CRÉER un (1) poste de professeur ou professeure non intégré (au sens de la répartition des postes) au Département d'informatique et d'ingénierie rattaché au secteur disciplinaire *Informatique*;

D'ADOPTER la répartition des postes de professeur·e par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2023-2024 (l'annexe 7 ci-jointe fait partie intégrante de la présente résolution);

D'AUTORISER le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite à effectuer en cours d'année, le cas échéant, toute modification à la répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur·e.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Denis Langlois
Secrétaire général adjoint

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2023 – VERSION DU 14 NOVEMBRE 2022

Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2023-2024

Selon l'état des postes de professeurs au 14 novembre 2022

Département des sciences administratives*

36 postes intégrés		Gatineau	Saint-Jérôme
Management	Visée	9	4
	Effective	11	4
Julie Bérubé		■	
Ana-Maria Davila-Gomez		■	
Emmanuelle de Verlainé			■
Marie-Laure Dioh			■
André Durivage		■	
Alice Friser		■	
Jacques-Bernard Gauthier		■	
Rhizlane Hamouti			■
Michelle Harbour		■	
Véronique Le Gall			■
Véronique Nabelsi		■	
Martin X. Noël		■	
Daniel Pelletier		■	
Larisa V. Shavinina		■	
Jan Saint-Macary		■	
Droit	Visée	1	0
	Effective	1	0
Mark Toufayan		■	
Finance et économie	Visée	5	3
	Effective	5	3
Tarcisio Barroso Da Graça		■	
Salma Ben Amor			■
Christian Calmès			■
Manel Kammoun			■
Juan Salazar		■	
Djerry Charli Tandja Mbianda		■	
David Tessier		■	
Li Yan		■	
Opérations et information	Visée	7	1
	Effective	7	1
Saïd Boukendour		■	
Jaouad Daoudi			■
Stéphane Gagnon		■	
Hamdjatou Kane		■	
Tamás Michel Kopolyay		■	
Annick Lambert		■	
Pierre-Paul Morin		■	
Hamed Motaghi		■	
Marketing	Visée	2	2
	Effective	2	2
Jean-Pierre Lévy Mangin		■	
Anna Margulis		■	
Martin Savard			■
Issam Telahigue			■

* Lorsque des postes se libéreront, deux (2) seront transférés au DSI.

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2023 – VERSION DU 14 NOVEMBRE 2022
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2023-2024
Selon l'état des postes de professeurs au 14 novembre 2022

Département de relations industrielles

13 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

Gestion des ressources humaines et psychologie du travail	Visée	4	1
	Effective	4	1
Guillaume Desjardins		■	
Eric Gosselin		■	
Martin Lauzier		■	
Renée Michaud		■	
Igor Volkov			■

Marché du travail et politiques publiques du travail	Visée	3	0
	Effective	3	0
Samir Amine		■	
Ali Béjaoui		■	
Vincent Chandler		■	

Relations du travail, syndicalisme et sociologie du travail	Visée	3	0
	Effective	3	0
Julie Garneau		■	
Marie-Pierre Boucher		■	
Jean-François Tremblay		■	

Santé et sécurité au travail	Visée	2	0
	Effective	2	0
→ 1 poste à combler		■	
Valérie Lederer		■	

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2023 – VERSION DU 14 NOVEMBRE 2022
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2023-2024
Selon l'état des postes de professeurs au 14 novembre 2022

Département de sciences comptables

12 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

	Visée	Gatineau	Saint-Jérôme
Comptabilité et contrôle de gestion			
	Visée	1	1
	Effective	1	1
Raef Gouiaa		■	
→ 1 poste à combler			■
Comptabilité financière			
	Visée	3	1
	Effective	3	1
Abderrahmane Djaballah			■
Muriel Dufour		■	
Mohamed Zaher Bouaziz		■	
Joseph Félix Zogning Nguimeya		■	
Fiscalité			
	Visée	1	1
	Effective	1	1
Brigitte Alepin			■
Guy Goulet		■	
Certification			
	Visée	2	0
	Effective	2	0
Mario Malouin		■	
Nabil Messabia		■	
Interdisciplinarité en Sciences comptables			
	Visée	1	1
	Effective	1	1
Véronique Plouffe		■	
→ 1 poste à combler			■

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2023 – VERSION DU 14 NOVEMBRE 2022

Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2023-2024
Selon l'état des postes de professeurs au 14 novembre 2022

Département des sciences de l'éducation

32 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

Leadership et gestion en éducation	Visée	1	1
	Effective	1	1
Andréanne Gélinas-Proulx		■	
Roula Hadchiti			■
Formation pratique	Visée	1	1
	Effective	1	1
Mylène Leroux		■	
Olivia Monfette			■
Didactique des mathématiques	Visée	2	1
	Effective	2	1
Nathalie Anwandter-Cuellar		■	
Elena Polotskaia-Arkipova		■	
→ 1 poste à combler			■
Didactique du français	Visée	3	1
	Effective	3	1
Judith Émery-Bruneau		■	
Sylvie Marcotte			■
Martine Peters		■	
François Vincent		■	
Didactique des sciences humaines	Visée	1	1
	Effective	1	1
Vincent Boutonnet		■	
Chantal Déry			■
Didactique des sciences et technologie	Visée	0	1
	Effective	0	1
Sandrine Turcotte			■
Éducation préscolaire	Visée	1	1
	Effective	1	1
Johanne April			■
Joanne Lehrer		■	
Adaptation scolaire et orthodidactique	Visée	5	1
	Effective	5	1
David Benoît		■	
Judith Beaulieu			■
Julie Bergeron		■	
Alain Cadieux		■	
Geneviève Lessard		■	
Ruth Phillion		■	
Théories et fondements en sciences de l'éducation	Visée	6	3
	Effective	6	3
Paul R. Carr		■	
Catherine Lanaris			■
David Lefrançois			■
Christelle Robert-Mazaye			■
Jérôme St-Amand		■	
Jérémie Verner-Filion		■	
Marie-Josée Goulet		■	
Charles-Antoine Bachand (professeur suppléant)		■	
Jennifer Smith		■	
Arts visuels et musique	Visée	1	0
	Effective	1	0
Catherine Nadon		■	

Deux (2) postes professeurs.es suppléants.es subventionnés.es non intégrés Noémia Ruberto, Mathieu Thibault
Un (1) poste de professeur.e suppléant.e subventionné.e à combler /non intégré

École multidisciplinaire de l'image

10 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

	Visée	Gatineau	Saint-Jérôme
Arts visuels			
	Visée	2	0
	Effective	2	0
Sophie Bélair-Clément		■	
Pavel Pavlov		■	
Bande dessinée			
	Visée	2	0
	Effective	2	0
→ 1 poste à combler		■	
Sylvain Lemay		■	
Design graphique			
	Visée	3	0
	Effective	3	0
Jean-François Lacombe		■	
Jérôme Vogel		■	
Valérie Yobé		■	
Muséologie et patrimoines			
	Visée	2	0
	Effective	2	0
Mélanie Boucher		■	
Nada Guzin Lukic		■	
Lettres et langues			
	Visée	1	0
	Effective	1	0
Madeleine Stratford		■	

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2023 – VERSION DU 14 NOVEMBRE 2022
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2023-2024
Selon l'état des postes de professeurs au 14 novembre 2022

Département de droit

2 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

Droit	Visée	2	0
	Effective	2	0
Nathalie Blais		■	
Marie-Neige Laperrière		■	

4 postes non intégrés*

	Visée	4	0
	Effective	4	0
Julie Bourgault		■	
→ 1 poste à combler		■	
→ 1 poste à combler		■	
→ 1 poste à combler		■	

*Intégration à la suite de l'ajout de 24 EEETP au département

Département d'informatique et d'ingénierie

21 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

Informatique	Visée	10	1
	Effective	10	1
Natalia Dankova		■	
Kamel Adi		■	
Mohand Saïd Allili		■	
Ilham Benyahia		■	
Ana-Maria Cretu		■	
Raphaël Khoury		■	
Alan Davoust		■	
Luigi Logrippo		■	
Rokia Missaoui		■	
Omer Landry Nguena Timo			■
Andrzej Pelc		■	

1 poste non intégré*

	Visée	0	1
	Effective	0	1
→ 1 poste à combler			■

Génie	Visée	10	0
	Effective	10	0
Nadia Baaziz		■	
Soulaimane Berkane		■	
Halim Boutayeb		■	
Tinko Eftimov		■	
Karim El Guemhioui		■	
Michael L. Korwin-Pawlowski		■	
Ahmed Lakhssassi		■	
Frédéric Lesage		■	
Taheri Shamsodin		■	
Larbi Talbi		■	

*Intégration à la suite de l'ajout de 24 EEETP au secteur *Informatique*

2 postes suppléants subventionnés non intégrés pour le secteur *Génie* (conditionnels à l'autorisation de l'ouverture du programme de maîtrise en génie électrique par le MES) : un (1) poste - axe énergie et réseaux électriques) et un (1) poste - axe systèmes robotiques et intelligents

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2023 – VERSION DU 14 NOVEMBRE 2022

Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2023-2024
Selon l'état des postes de professeurs au 14 novembre 2022

Département de psychoéducation et de psychologie

38 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

Psychoéducation	Visée	11	11
	Effective	11	11
Annie Aimé			■
Karine Baril		■	
Annie Bérubé		■	
Carl Bouchard		■	
Marie-Ève Clément			■
→ 1 poste à combler			■
Amélie Couvrette		■	
Diane Dubeau			■
Stéphanie Fecteau			■
Claudine Jacques		■	
Vicky Lafantaisie			■
Christophe Maïano			■
Claude Louise Normand		■	
Geneviève Parent		■	
Geneviève Piché			■
Marie-Claude Salvas			■
Geneviève Tardif		■	
Kristel Tardif-Grenier			■
Dominique Trottier		■	
Stéphanie Turgeon		■	
Aude Villatte de Peufeilhoux			■
→ 1 poste à combler		■	

Psychologie	Visée	16	0
	Effective	16	0
Caroline Blais		■	
Stéphane Bouchard		■	
Stéphanie Cormier		■	
Michel Dugas		■	
Daniel Fiset		■	
Geneviève Forest		■	
Prudence Caldaïrou-Bessette		■	
Isabelle Green-Demers		■	
Paul Samuel Greenman		■	
Synthia Guimond		■	
Sébastien Larochelle		■	
Sébastien Normand		■	
Patrice Renaud		■	
→ 1 poste à combler		■	
Sara Tremblay		■	
Magdalena Zdebik		■	

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2023 – VERSION DU 14 NOVEMBRE 2022

Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2023-2024
Selon l'état des postes de professeurs au 14 novembre 2022

Département des sciences infirmières

30 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

Fondements de l'intervention infirmière	Visée	3	7
	Effective	3	7
Aurélie Baillot		■	
Monique Benoit			■
Sylvain Brousseau			■
Marcela Ferrada-Videla		■	
Assumpta Ndengeyngoma		■	
Lysane Paquette			■
Annie Rioux-Dubois			■
Drissa Sia			■
Eric Tchouaket Nguemeleu			■
Chantal Verdon			■
Intervention infirmière*	Visée	5	13
	Effective	5	11
Louise Bélanger			■
Sylvie Charrette			■
Karina Daigle			■
Francine de Montigny		■	
Christine Gervais			■
Valérie Lebel			■
Lucie Lemelin			■
Mahmoud Nadar			■
Evy A. Nazon		■	
Pierre Pariseau-Legault			■
Gabriella Peguero-Rodriguez		■	
Isabelle A. St-Pierre			■
Isabelle St-Pierre		■	
Dominique Therrien		■	
Philippe Corsenac			■
Geneviève Rouleau			■
→ 1 poste à combler			■
Intervention infirmière – formation pratique	Visée	0	1
	Effective	0	1
Isabelle Savard			■
Gestion des soins infirmiers	Visée	1	1
	Effective	1	1
Marie-Chantal Leclerc		■	
Caroline Longpré			■

* Lorsque des postes se libéreront au DSA, deux (2) seront transférés au DSI à Saint-Jérôme dans le secteur *Intervention infirmière*.

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2023 – VERSION DU 14 NOVEMBRE 2022

Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2023-2024
Selon l'état des postes de professeurs au 14 novembre 2022

Département de travail social

20 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

	Visée	Gatineau	Saint-Jérôme
Fondements sociologiques du travail social et méthodologie de la recherche	Visée	4	2
	Effective	4	2
François Aubry			■
Mélanie Bourque			■
Denyse Côté		■	
Célyne Lalande		■	
Nathalie St-Amour		■	
Pablo Madriaza-Manriquez		■	
Organisation communautaire	Visée	2	1
	Effective	2	1
Denis Bourque		■	
Dominic Foisy		■	
Isabelle Marchand			■
Intervention psychosociale	Visée	4	5
	Effective	4	5
Grace Chammas			■
Josée Chénard			■
Isabel Côté		■	
Annie Devault		■	
Josée Grenier			■
Geneviève Pagé		■	
Sylvie Thibault			■
Maude Lévesque (professeure suppléante)		■	
Danielle Pelland			■
Travail social de groupe	Visée	1	1
	Effective	1	1
Christiane Guay		■	
Marie-Joëlle Robichaud			■

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2023 – VERSION DU 14 NOVEMBRE 2022

Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2023-2024
Selon l'état des postes de professeurs au 14 novembre 2022

Département des sciences sociales

20 postes intégrés		Gatineau	Saint-Jérôme
Communication	Visée	4	0
	Effective	4	0
Aimé-Jules Bizimana		■	
Caroline Caron		■	
Ndiaga Loum		■	
Karoline Truchon		■	
Développement international	Visée	3	0
	Effective	3	0
Marc-André Anzueto		■	
Dimitri della Faille de Leverghem		■	
Charmain Lévy		■	
Géographie	Visée	2	0
	Effective	2	0
Mathieu Charron		■	
Mario Gauthier		■	
Histoire	Visée	2	0
	Effective	2	0
Michel Filion		■	
Martin Laberge		■	
Sciences économiques	Visée	2	0
	Effective	2	0
Anyck Dauphin		■	
Mathieu Perron-Dufour		■	
Sciences politiques	Visée	3	0
	Effective	3	0
Guy Chiasson		■	
Elena Choquette		■	
Thomas Collombat		■	
Sociologie	Visée	3	0
	Effective	3	0
→ 1 poste à combler		■	
Karine Gentelet		■	
Audrey Rousseau		■	
Communication	Visée	1	0
	Effective	1	0
Iulia Mihalache		■	

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2023 – VERSION DU 14 NOVEMBRE 2022
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2023-2024
Selon l'état des postes de professeurs au 14 novembre 2022

Département des sciences naturelles

12 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

Sciences naturelles	Visée	12	0
	Effective	12	0
Sylvain Delagrange		■	
Frédéric Doyon		■	
Jérôme Dupras		■	
Angélique Dupuch		■	
François Lorenzetti		■	
Audrey Maheu		■	
Christian Messier		■	
Philippe Nolet		■	
Karine Pedneault		■	
David Rivest		■	
Yann Surget-Groba		■	
Karine Turgeon		■	

1 poste non intégré*

Clément Chion	Visée	1	0
	Effective	1	0
		■	

*sous- octroi

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 453-CA-7018

concernant la nomination d'une membre au comité d'audit externe de l'UQO pour l'année 2022-2023

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-troisième réunion tenue le lundi 5 décembre 2022 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre Taché à Gatineau, à la Grande salle, local CS-072, et en visioconférence.

ATTENDU les articles 81 et 93 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais concernant la composition et le mandat du comité d'audit externe;

ATTENDU que les membres des comités sont normalement nommés lors de la première séance du conseil d'administration en septembre;

ATTENDU la recommandation de la rectrice;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Murielle Laberge, appuyée par madame Louise Renaud Labrie,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame Samantha Villeneuve membre du comité d'audit externe de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2022-2023;

DE NOMMER madame Najat Kamal présidente du comité d'audit externe de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Denis Langlois
Secrétaire général adjoint